

# Conduite et gestion de l'entreprise agricole

RNCP29267 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                      |
|-------------------------|--------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 4                             |
| Sigle                   | BAC PRO — Baccalauréat professionnel |
| Code(s) NSF             | 212, 211, 210                        |
| Formacode(s)            | 21054, 21056                         |
| Code(s) ROME            | A1416, A1407, A1409, A1410, A1411    |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit              |
| Date d'échéance         | 01/01/2024                           |

## Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

## Partenaires habilités

146 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 146 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                               | SIRET          | Habilitation                     |
|-----------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| AFGEEAP                                 | 41182875900018 | Former et organiser l'évaluation |
| AGELAP LA TOUCHE                        | 77786612000010 | Former et organiser l'évaluation |
| AGRICAMPUS LAVAL                        | 19530081900016 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS CTRE FORMAT TECH AGRICOLE PROMOTION | 77770840500017 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS DES MAISONS FAMILIALES              | 30291412200015 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS DES MAISONS FAMILIALES BALLEROY     | 78073249100011 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS ENSEIG FOR PRF AGR BLAIN DERVAL     | 78595022100016 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS ENSEIGNE PROFESSION PRIVE AGRICOL   | 38972793400017 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS FAMILIALE FORMATION PROFES AGRICOLE | 32775402400013 | Former et organiser l'évaluation |
| ASS FAMILIALE RURALE DE VAXERGUES       | 77674697600013 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 146 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp29267-conduite-et-gestion-de-l-entreprise-agricole/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Les emplois-type ciblés par le baccalauréat professionnel agricole "Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole" sont ceux d'agriculteur-ices et de salarié-es agricoles hautement qualifié-es dont le niveau d'emploi est le niveau IV. Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

Le responsable d'entreprise agricole et les salarié-es hautement qualifié-es peuvent exercer leurs activités dans des types d'entreprises très différents, en fonction du secteur d'activité, de la taille, du statut juridique, du mode de production ou de l'organisation sociale de l'entreprise ainsi qu'en fonction des réseaux et du territoire dans lesquels les activités de l'entreprise s'inscrivent.

Très autonome, le titulaire de l'emploi travaille seul-e et en réseau avec l'appui d'associé-es, de salarié-es, d'agriculteur-rices voisin-es, de technicien-nes et de partenaires. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets. Il peut déléguer certaines fonctions ou activités dont il garde la responsabilité.

Un-e responsable d'entreprise autant qu'un-e salarié-e hautement qualifié-e doivent maîtriser les techniques de production et, en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation. L'acte de production suppose également l'utilisation fréquente d'une grande diversité d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD) et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'œuvre salariée, le responsable d'entreprise agricole est un homme ou une femme polyvalent-e et multicompétent-e qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Il doit pour cela assurer une veille prospective et rechercher les meilleures pratiques et techniques disponibles pour progresser.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

##### Capacités générales

- C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- C3- Développer sa motricité
- C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

##### Capacités professionnelles

- C5- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- C6- Piloter une entreprise agricole
- C7- Assurer la conduite technique des productions
- C8- Gérer le travail dans l'entreprise agricole
- C9- Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- C10. Mettre en oeuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services
- C11. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

## Blocs de compétences

### **RNCP29267BC01 — Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux, développer sa culture littéraire et son esprit critique
- Analyser et pratiquer différentes formes d'expression et de communication pour enrichir sa relation à l'environnement social et culturel
- Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde
- Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information - documentation

## **RNCP29267BC02 — Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Comprendre la langue orale,
- S'exprimer à l'oral en interaction,
- S'exprimer à l'oral en continu,
- Comprendre la langue écrite,
- S'exprimer par écrit,

dans des situations sociales et professionnelles

## **RNCP29267BC03 — Développer sa motricité**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives et artistiques
- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité
- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives

## **RNCP29267BC04 — Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Mobiliser des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour mesurer des enjeux liés au monde vivant en matière d'environnement, d'alimentation et de santé
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour analyser, interpréter et utiliser des informations liées aux propriétés de l'eau, des solutions aqueuses, des bio-molécules, de quelques systèmes mécaniques en équilibre et de certaines formes d'énergies
- Raisonner l'utilisation des outils informatiques et s'adapter à l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

## **RNCP29267BC05 — Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Identifier les principaux enjeux liés aux agroécosystèmes
- Mobiliser des ressources en liens avec les productions végétales
- Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux productions animales
- Mobiliser des ressources en lien avec les productions animales
- Proposer des améliorations dans le fonctionnement d'un agroécosystème permettant une gestion durable de ressources communes

## **RNCP29267BC06 — Piloter une entreprise agricole**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Caractériser le fonctionnement d'une entreprise agricole dans son territoire
- Identifier des relations entre les productions
- Détecter des points forts et des points faibles du fonctionnement de l'entreprise
- Proposer des pistes d'évolution de l'entreprise

## **RNCP29267BC07 — Assurer la conduite technique des productions**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Ce bloc de compétences diffère suivant le secteur de production considéré.

Pour le secteur "polyculture-élevage", il se décline en

- Conduire un processus de production végétale dans le cadre d'un système de culture
- Gérer un processus de production animale dans le cadre d'un système d'élevage
- Gérer les relations entre un processus de production végétale et processus de production animale

Pour le secteur "grandes cultures", il se décline en :

- Repérer les principales caractéristiques d'un système de culture Agronomie
- Identifier des êtres vivants au sein d'un agroécosystème
- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un itinéraire technique
- Mettre en œuvre des opérations techniques
- Évaluer les performances d'un ITR en prenant en compte différentes dimensions de la durabilité

Pour les 2 secteurs, il se décline en :

- Choisir les équipements à mettre en œuvre dans une chaîne de mécanisation sur des critères de fonctionnalité et de performances
- Mettre en œuvre les équipements dans une perspective d'optimisation de leur performances techniques, économiques, sécuritaires et de leur impact environnemental
- Réaliser des travaux de maintenance préventive et corrective de niveau 1 et 2 des équipements

## **RNCP29267BC08 — Gérer le travail dans l'entreprise agricole et réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Interpréter les documents comptables
- Réaliser les diagnostics économique et financier
- Raisonner une décision et un projet
- Appréhender les modalités de la gestion du travail et des ressources humaines
- Repérer les dimensions fiscale et juridique de l'entreprise
- Prendre en compte l'organisation administrative de l'entreprise

## **RNCP29267BC09 — Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise et de ses produits et services**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Situer l'entreprise agricole dans l'environnement économique, réglementaire et social
- Prendre en compte les dynamiques territoriales et collectives
- Analyser les pratiques de valorisation, de diversification et de commercialisation de la production agricole

## RNCP29267BC10 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

### LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification défini par le règlement d'examen.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement
- Ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités, des fonctions et des modalités de conduite, de gestion et de commercialisation de production des exploitations agricoles.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agriculteur / Agricultrice ; Eleveur / Eleveuse ; Gérant / Gérante d'exploitation agricole ; Producteur / Productrice ; Responsable d'élevage ; Chef de culture ; Chef de production agricole ; Cultivateur / Cultivatrice ; Régisseur / Régisseuse d'exploitation agricole

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Modérée (3/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.                                                                                                                                                                     |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique                                                                                                                                                                                                |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 829 €                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée)<br>A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)<br>A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée)<br>A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 93 553                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 42 %                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 78 %                                                                                                                                                                                                                                                                       |

## Familles professionnelles (FAP)

A0X40 — Agriculteurs  
A0X41 — Eleveurs  
A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles  
A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

### ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                                |                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Prise en charge usuelle</b> | 8 258 €                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Selon la branche</b>        | 6 000 € – 8 559 €                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Prise en charge</b>         | <b>Branches concernées</b>                                                                                                                                                                                                      |
| 8 258 €                        | Valeur par défaut · 205 branches                                                                                                                                                                                                |
| 8 559 €                        | CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes, CPNEFP Transformation Laitière, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNIEFP dans la coopération agricole |
| 7 957 €                        | CPNE de l'agriculture                                                                                                                                                                                                           |
| 7 921 €                        | CPNEFP de la Mutualité Sociale Agricole                                                                                                                                                                                         |
| 7 161 €                        | CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat                                                                                                                                                               |
| 6 000 €                        | CNPE de la Plasturgie et des Composites                                                                                                                                                                                         |

## Base légale

|                                             |            |
|---------------------------------------------|------------|
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>  | 01/01/2024 |
| <b>Date de dernière délivrance possible</b> | 01/01/2024 |

## Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP11475

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38316

## Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29267/>

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 22                |
| Parcours menés à terme | 75                |
| Taux d'achèvement      | 341 %             |
| Période                | 02/2022 – 06/2025 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                             |                   |
|-----------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés        | 192               |
| Montant total engagé        | 401 937 €         |
| Coût moyen par dossier      | 2 093 €           |
| Durée moyenne               | 451 h             |
| Période                     | 01/2020 – 12/2023 |
| France compétences          | 89 %              |
| France Travail              | 8 %               |
| Reste à charge titulaire    | 3 %               |
| État                        | 0 %               |
| Compte d'engagement citoyen | 0 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.